

Convention pour l'intervention du Centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL-Avenant n°2



Reprinted by permission of the Board of Directors, 1999 International Council on the Holocaust

Autres ouvrages non cités :

L'ère des villes vengères, le jeudi vingt-cinq juin à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du CAS Grand Lac, légalement convoqués le dix-neuf juin 2010 par le président, Renaud BÉTHY, se sont réunis à son bureau, au siège de la communauté d'agglomération, 100 boulevard Lavoie.

Un dossier de travail en tout point identique a été transmis aux membres du conseil d'administration pour le tenir au courant. Ce dossier comprend l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

La présente déclaration peut être téléguée d'un moyen gratuit auprès de Greco. Les personnes souhaitant déposer le rapport administratif de Greco (3 Place de Verdun, 89110, 90010 Greco, Greco, 90010 Greco) de deux mois à compter de sa publication (sans dérogation) ou de sa notification (sans dérogation). Le rapport administratif de Greco peut être suivi par le site de l'application "Déclaration citoyens" sur le site www.greco.ch.





GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.